

Les armées espagnoles en 1815

(traduction, adaptation et commentaires par Diégo Mané, Lyon 2015)

ESTADO MILITAR DE ESPAÑA 1815

(document établi sur les données de fin 1814)



Ferdinand VII, roi d'Espagne (Madrid 1780-Madrid 1833)

ESTADO MAYOR DEL EJERCITO EL REY NUESTRO SEÑOR

Generalísimo : El Sermo. Sr. Infante Don CARLOS

CAPITANES GENERALES (9), los Excelentisimos Senores

Martin Antonio Alvarez de Sotomayor y Flores, Conde de COLOMERA, 1794.
Vice-Roi de Navarre et cdt l'Armée de Navarre y Guipuzcoa en 1794. Mort en 1819.

Paolo di Sangro y Merode, Principe de CASTELFRANCO, 1795.
Vice-Roi de Navarre et cdt l'Armée de Navarre y Guipuzcoa en 1795. Mort en 1815.

Joaquin Navia Osorio, Marques de SANTA CRUZ de Marcenado, 1808.
Souleva les Asturias en 1808, et commanda son armée. Mort en 1816.

Don Francisco Xavier de CASTAÑOS, 1808. En activité en 1815, il commandera l'EJERCITO DE LA DERECHA (Armée de la Droite, ou de Catalogne).

Don José Rebolledo de PALAFOX y Melci, 1809. En activité en 1815, il commandera l'EJERCITO DEL CENTRO (Armée du Centre, ou d'Aragon).

Duque de Ciudad-Rodrigo (ad honorem), 1811 (il s'agit de WELLINGTON).

Don Guillermo Carrer BERESFORD (ad honorem), 1811 (général anglais.)

Don Joaquin BLAKE y Joyes, 1811. Nommé Inspecteur Général du Génie en 1815, sorte de "mise au placard". Mort en 1827.

Claudio de San Simon Rouvroy y Montblern, Marques de SAN SIMON, 1814.
Mort en 1819.

TENIENTES GENERALES (120), équivalents aux commandants de corps.

MARISCALES DE CAMPO (185), équivalents aux généraux de division.

BRIGADIERES (371), équivalents aux généraux de brigade.

Soit 685 officiers généraux cités, ce qui a été considéré comme pléthorique par certains analystes superficiels. En effet, le seul détail ci-dessus des 9 Capitanes Générales montre qu'il n'y en a que trois en activité en 1815. Il en va probablement de même dans les autres grades.

Par ailleurs, mais certes c'est de la sémantique, les Brigadieres ne sont pas (encore) "généraux" dans l'armée espagnole, et de fait n'ont pas d'écharpe de commandement (tout comme les Adjudants-Généraux dans l'armée française qui étaient en fait "généraux à une étoile" mais n'avaient pas d'écharpe) !

Il ne faut pas en outre confondre le grade de Capitan General (de los ejércitos del Rey), le plus élevé de la hiérarchie militaire espagnole fors celui de "generalísimo", avec la fonction de Capitan General (de tal Provincia), exercée temporairement par tel Teniente General, voire Mariscal de Campo.

Joaquin BLAKE y Joyes
(Malaga 1759-Valladolid 1827)

Capitaine sous Ricardos lors de la Guerre du Roussillon en 1793, sa valeur le mènera à être Teniente-General en 1808. Il sera tout au long de sa prestation durant la Guerra de la Independencia tout autant général que politicien.

Ses grands succès politiques ne trouveront pas leur contre-partie militaire. Fort bon en tant qu'organisateur il fut au moins malchanceux comme tacticien, accumulant les revers avec une constance qui force l'admiration.



Vaincu à Medina de Rioseco par Bessières, et Zornoza par Lefebvre, il échappe à Napoléon par suite de l'attaque prématurée du maréchal. Il obtient un succès à Valmaseda contre la division Villatte, isolée par suite d'une fausse manoeuvre de Victor, et est bien près de battre ce dernier à Espinosa de los Monteros. Vainqueur le premier jour, sa trop jeune armée s'effondre le second devant l'attaque menée par le général de brigade Maison, las d'attendre les ordres de son maréchal.

L'absence de poursuite par les Français permet à Blake de sauver les débris de ses forces dispersée dans la montagne, et de rejoindre l'armée de La Romana. En mai 1809 il se retrouve en Aragon où il inflige à Suchet son unique revers dans la Péninsule, à Alcañiz, avant d'être écrasé par le futur maréchal à Belchite. Au Portugal en 1811 il commande sous Beresford les Espagnols qui sauveront la journée d'Albuera, permettant aux Anglais de remporter cette victoire contre Soult.

Nommé Capitan General de Valencia il retrouve les Français de Suchet. Il est cette fois battu pour le compte à Sagunto, entraînant la chute de Valencia le 8 janvier 1812 et sa capture. En 1815 Blake est fait Inspecteur Général du Génie, honneur qui ressemble fort à une "mise au placard" du général... qui n'en sortira plus.

Francisco BALLESTEROS
(Zaragoza 1770-Paris 1832)

Capitaine lors de la guerre du Roussillon (1793-1795), il est colonel à Baylen. Par suite Teniente-General contre Soult en Andalousie. Désapprouvant la nomination de Wellington comme généralissime des troupes espagnoles, il est exilé à Ceuta.



Nommé Capitan General et Ministre de la Guerre par Ferdinand VII en 1815, il assume en même temps le commandement de l'Armée de Réserve. Disgrâcié il deviendra un des chefs de l'insurrection contre son roi, alors obligé de le rappeler.

A Madrid il ferme les prisons de l'Inquisition et restaure les libertés municipales. Lors de l'intervention française il commandera les armées constitutionnelles mais sera logiquement battu... et contraint de fuir en France la vengeance de Ferdinand.

Liste des dépositaires de l'autorité militaire dans les provinces en 1815.

Sauf précision contraire ces généraux portent le titre de Capitan General desdites provinces.

CASTILLA LA NUEVA : de ARTEAGA

CASTILLA LA VIEJA : Marques de LAZAN

ARAGON : PALAFOX y MELCI

CATALUÑA : Marques de CAMPO SAGRADO

VALENCIA Y MURCIA : ELIO

MALLORCA : Marques de COUPIGNY

MENORCA : MdC GARCIA CONDE (n'est pas CG)

NAVARRA : Conde de ESPELETA

GUIPUZCOA : TG de AREIZAGA (n'est pas CG)

ANDALUCIA : TG Conde de LA BISBAL (Enrique O'Donnel)

GIBRALTAR : de ALOS (n'est pas CG)

Reyno y Cuesta de GRANADA : Conde del MONTIJO

GALICIA : SAINT-MARCQ

EXTREMADURA : Marques del PALACIO

CEUTA : MdC GRIMAREST (nest pas CG)

CANARIAS : TG de la BURRIA (n'est pas CG)

C'est l'endroit de souligner qu'en 1815, le Capitan General Castaños, commandant l'Ejercito de Cataluña, N'EST PAS Capitan General de Cataluña, cette fonction étant tenue par le Marques de Campo Sagrado.

En revanche, en 1793, le Capitan General Ricardos, commandant l'Ejercito de Rosellon (Armée du Roussillon), formée en Catalogne, était en même temps Capitan General de Cataluña.

Francisco Javier CASTAÑOS Aragozri Urioste y Olavide
(Madrid 1758-Madrid 1852)

Colonel en Navarre dans l'armée de Caro en 1794. Teniente General en 1798. Banni pour son opposition à la politique pacifiste de Godoy. Rappelé en 1808 lors de l'invasion française, il est mis à la tête de l'Armée d'Andalousie.

Sans y être pour rien il à la bonne fortune (grâce à son subordonné Reding) d'être vainqueur de Dupont à Baylen, et sans y être pour rien non plus il est (à cause de son collègue Palafox) vaincu par Lannes à Tudela. Il s'unit alors aux Britanniques.



Capitan General après Baylen, il est mis à la tête de la 4e armée en 1811, il participe à la victoire de Wellington à Vitoria en 1813, mais est ensuite écarté par la régence. Il se venge par ce commentaire adressé au ministre de la guerre :
"J'ai la satisfaction de remettre entre les mains du général Manuel Freire, en vue des frontières de la France, le commandement que je pris en 1811 sous les murs de Lisbonne".

Rentré en grâce au retour de Ferdinand VII il est fait Duque de Bailen. Mis à la tête de l'Armée de Catalogne constituée lors du retour de Napoléon, il entrera en France fin août 1815 et occupera brièvement Perpignan.

Fait Grand d'Espagne il alternera disgrâces et rôles politiques de tout premier plan au cours du reste de sa très longue vie.

José de PALAFOX y Melzi
(Zaragoza 1780-Madrid 1847)

Sous-lieutenant des Gardes en 1808, il accompagne le roi Charles IV à Bayonne puis, après avoir vainement tenté de le faire évader, il s'enfuit lui-même et se met à la tête de la révolte en Aragon, dont le peuple le proclame Capitan General et gouverneur de Zaragoza. Voilà un avancement sinon mérité du moins très rapide.



Sa prestation durant les deux sièges de la ville est au moins discutable. Entre les deux il sera le premier responsable de la défaite de Tudela dont son collègue Castaños portera le (grand) chapeau. Fait prisonnier à la capitulation et emmené en France jusqu'en 1814. Au retour de Ferdinand VII il est confirmé Capitan General de Aragon et en 1815 mis à la tête de l'Armée du Centre (qui ne fera rien).

Commandant la Garde Royale de 1820 à 1823, il choisit le mauvais camp, celui des constitutionnels. Mais l'intervention française et la vindicte royale le mettent à l'écart et "sur la paille". Il lui faudra attendre la mort du roi en 1833 pour son retour en grâce. En 1836 la reine Maria Christina le fera Duque de Zaragoza et sénateur.

ÉTATS-MAJORS

(Extraits du règlement du 30 avril 1815)

Il est précisé la composition que devront avoir les états-majors de chacune des différentes armées déployées sur les Pyrénées.

Un Général en Chef.

Un Chef d'Etat-major général qui sera TG ou au moins MdC.

Deux TG et 4 MdC surnuméraires aux fins de remplacements ou autres.

Un Sous-inspecteur général d'Infanterie.

Un Sous-inspecteur général de Cavalerie et Dragons (notez la nuance).

Un Commandant général d'Artillerie, avec les officiers nécessaires.

Un Commandant général du Génie avec une brigade d'officiers du corps.

Un Teniente de Vicario général, avec les adjoints nécessaires.

Trois Adjudants généraux d'Etat-major général.

Trois seconds Adjudants généraux idem.

Six adjoints, ou plus si nécessaire.

Adjudants des Généraux (3 Capitaines pour un TG, 1 Lt pour un MdC).

Etc...

Batallon de infanteria del General (sorte de "garde" choisie par le général).

Cuerpo de Dragones del General (sorte de "guides" choisis de même).

Une division de huit à dix mille hommes se divisera en deux brigades de quatre à cinq mille hommes, en veillant lorsque ce sera possible à ce que chaque brigade dispose d'un bataillon de troupes légères.

Son état-major sera de un Teniente General, un Mariscal de Campo, deux Brigadieres, un Adjudant général d'Etat-major général, etc...

Une division de cavalerie de deux mille hommes se divisera en deux brigades. Son état-major est identique à celui de l'infanterie.

C'est le Roi qui nomme les Généraux en chef, mais il leur laisse nommer les généraux qu'ils emploieront sous leurs ordres.

Le règlement de 1812, qui ne semble pas avoir été abrogé sur ce point, disposait que les Brigades seront de 4 bataillons au plus et les Divisions (deux brigades) de 8 bataillons au plus.

Un décret de 1815 précise que chaque division aurait une batterie divisionnaire de calibre 8 £ à chaque fois que possible (4 canons et 2 obusiers). Il en va de même pour la cavalerie (mais probablement en calibre de 4 £).

Il va de soi que les effectifs théoriques annoncés ne seront jamais atteints, comme il sera vu plus loin.

Enrique José O'DONNEL, Conde de La Bisbal
(San-Sebastian 1769-Montpellier 1834)

Mariscal de Campo en 1809, il est nommé en 1810 Teniente General et envoyé en Catalogne comme Capitan General de la principauté. Il bat et capture le général français Schwartz à La Bisbal, ce qui lui vaudra son futur titre de comte.



Nommé à la tête de l'armée réunie sur la Bidassoa en 1815, il pénètre en France et occupe brièvement Bayonne (fin août-début septembre). Bien que partisan de l'absolutisme il est écarté en 1823 car opposé à l'intervention française.

C'est pourtant en France qu'il se réfugie. Il mourra peu de temps après son roi... et son amnistie, prononcée par la reine Maria Christina...

L'INFANTERIE

En mars 1815, le retour de Napoléon surprend l'Espagne comme l'Europe entière. L'armée de la Péninsule n'est pas prête pour la confrontation qui semble s'annoncer. Pire, elle est en pleine mutation par suite du règlement que vient tout juste d'édicter le roi Fernando VII le 2 mars, pendant la traversée "del tirano Buonaparte".

Les régiments à bataillon unique ont vécu. Retour aux régiments de trois bataillons de huit compagnies dont deux d'élite, toutes à 140 h sur le pied de guerre. Les régiments de légère restent toutefois à un seul bataillon. Chaque bataillon était donc supposé compter 1120 hommes.

Les 169 régiments de 1814, tombés à 127 après la suppression des 42 régiments de ligne ex-provinciaux en octobre, sont censés fournir les cadres des 62 régiments conservés en 1815 (46 Linea, 1 Napoles, 3 Suizos, 12 Ligeros). Certes, il est prévu de reconstituer les 42 régiments provinciaux, mais cela n'aura de réalité que pour leurs compagnies de Granadores y Cazadores qui seront réunies et habillées dans leurs "Divisions" respectives, tandis que les Fusileros seront renvoyés à la maison faute de moyens relatifs.

Trois corps d'Observation des Pyrénées seront formés à la hâte... sur le papier. Le même papier enregistra leur transformation en armées d'opérations de Catalogne, d'Aragon, de Navarre et Guipuzcoa, tandis qu'en outre sera décidée la formation d'une armée de réserve. Tout cela, je le rappelle, en même temps que l'on supprimait de nombreux régiments dont les cadres devaient se verser dans d'autres... qui n'étaient pas le moins du monde prêts à les recevoir... sans parler de la "guerre" interne que se livraient quantité de colonels espérant conserver leur commandement à la suite de cette division par trois des postes relatifs. La France n'a pas été la seule à devoir gérer le problème des demi-solde !

Donc sur le papier, puisqu'il a la vertu de conserver les décrets du Roi, nous trouvons l'organisation prévue des armées espagnoles, enfin arrêtée... le 30 août 1815 (voir en fin d'article)... pendant la deuxième traversée de Napoléon en 1815, la plus longue et dernière de sa vie, en route cette fois pour Sainte-Hélène. La précédente, son "évasion" de l'île d'Elbe aura très certainement fait office d'accélérateur pour la susdite réorganisation, qui eut très probablement été beaucoup plus lente sans cette circonstance exceptionnelle.

Si on appliquait cette organisation aux troupes des armées de la Droite, dirigée sur Perpignan en août, et de la Gauche, dirigée en même temps sur Bayonne, soit en tout, théoriquement je le rappelle, 55 bataillons, ils aligneraient ensemble 61600 hommes. Or il est communément admis que ces armées ne comptaient que 43000 hommes des trois armes, dont aussi de la cavalerie, de l'artillerie et des services, comme les Français auront tout le loisir de les compter un par un puisqu'ils les ré-équiperont tous "gracieusement" pour qu'ils partent.

**Réglement proposé par le Conseil Suprême de la Guerre le 2 mars 1815,
et approuvé par S.M. pour la réforme de l'infanterie de ligne et légère.**
(Extraits pertinents, résumés par Diégo Mané en 2015)

Article 1°. Il y aura 46 régiments de ligne et 12 bataillons de troupes légères.

Article 2°. Les régiments sont nommés et numérotés.

1°. Inmemorial del Rey

2°. Fernando 7 (par privilège)

3°. Reina, ci-devant Saboya (par privilège)

4°. Principe (par privilège)

5°. Infante Don Carlos (par privilège)

6°. Infante Don Antonio (par privilège)

7°. Galicia

8°. Corona

9°. Africa

10. Zamora

11. Soria

12. Cordoba

13. Guadalajara

14. Sevilla

15. Granada

16. Valencia

17. Zaragoza

18. Espana

19. Toledo

20. Mallorca

21. Burgos
22. Murcia
23. Leon
24. Irlanda
25. Cantabria
26. Asturias
27. Ceuta, cuerpo fijo (sédentaire)
28. Navarra
29. Hibernia
30. Ultonia
31. Aragon
32. America
33. Princesa
34. Extremadura
35. Malaga
36. Jaen
37. Ordenes Militares
38. Voluntarios de Castilla
39. Vitoria (ci-devant Voluntarios del Estado)
40. San Marcial (ci-devant Voluntarios de la Corona)
41. Borbon
42. Valencey
43. Bailen
44. Voluntarios de Madrid



L'improbable (acceptation de la) reddition d'un "afrancesado" (soldat espagnol de l'armée de Joseph) nous permet de constater le "look" très français de son vainqueur et néanmoins compatriote du Regimiento de Leon, luttant sous les ordres de Wellington. Ce dernier avait ordonné que tous les soldats alliés soient munis d'un brassard blanc au bras gauche afin de limiter les confusions.

45. Imperial Alejandro

46. Lorena

En sus existera le régiment n° 47 Napoles (composé d'Italiens).

Il subsistera en outre le bataillon de Canarias tel qu'il était composé en 1808 (certains documents lui attribuent le n° 48).

Article 3°. Chaque régiment de ligne se composera de trois bataillons totalement identiques.

Article 4°. Chaque bataillon de huit compagnies également identiques (en composition), une de grenadiers, une de chasseurs et six de fusiliers.

Article 5°. Chaque compagnie, de grenadiers comme de chasseurs, et celles de fusiliers, compteront un Capitaine, deux Lieutenants, deux Sous-lieutenants, un premier Sergent, quatre seconds Sergents, deux tambours (cornets pour les chasseurs), huit premiers Caporaux, quatre seconds Caporaux et 48 Soldats, total 72 hommes sur le pied de paix, et pour le pied de guerre on augmente chaque compagnie de quatre seconds Caporaux et 64 Soldats, en tout 140 hommes dont 5 officiers.

Article 6°. L'Etat-major du régiment se composera du Colonel et du Lieutenant-colonel, le Tambour-major et les Musiciens.

L'Etat-major de chaque bataillon comptera un Commandant (second Lieutenant-colonel), deux Adjudants (un Capitaine et un Lieutenant) et un Sous-lieutenant porte-drapeau, un Aumônier, un Chirurgien, un Maître Armurier, un Caporal, six Sapeurs et deux Fifres, soit 16 h.

Article 7°. Les douze bataillons de troupes légères sont nommés et numérotés.

1°. 1° de Aragon

2°. 1° de Cataluña

3°. 2° de Cataluña

4°. Tarragona

5°. Gerona

6°. 1° de Barcelona

7°. 2° de Aragon

8°. Hostalrich, por 2° de Barcelona

- 9°. Cazadores de Barbastro
- 10. Voluntarios de Valencia
- 11. Albuhera, por Campo Mayor
- 12. Voluntarios de Navarra



Rovira (le héros de Figueras) en 1811, avec deux fantassins d'infanterie légère catalane ("Expatriado del Ampurdan" et section légère de la 1ère légion catalane).

On peut encore constater que le "look" de ces combattants est loin de l'idée reçue.

Article 8°. Chaque bataillon d'infanterie légère se composera de huit compagnies comme l'Infanterie de ligne, comptant chacune les mêmes nombres et catégories d'Officiers, Sergents et premiers Caporaux, "trois Tambours, deux desquels seront Cornets", huit seconds Caporaux et cent onze soldats, en tout les mêmes 135 hommes et 5 officiers que les bataillons de ligne en temps de guerre.

La première compagnie sera "de préférence" (i.e. d'élite), ses hommes étant choisis dans le bataillon comme les chasseurs des bataillons de ligne.

Article 9°. L'état-major d'un bataillon d'infanterie légère se composera d'un Commandant (premier Lieutenant-colonel), d'un second Commandant (second Lieutenant-colonel), deux Adjudants (un Capitaine et un Lieutenant), un Sous-lieutenant porte-drapeau (à souligner pour de l'infanterie légère !), un Aumônier, un Chirurgien, un Maître Armurier et un Tambour-major.

Article 10. Les soldes et gratifications seront conformes au règlement du 7 octobre 1802, avec l'augmentation de deux mille "reales" mensuels à chacun des régiments pour la Musique.

LES MILICIAS PROVINCIALES

Dissoutes en octobre 1814 en tant que telles, car depuis le règlement de 1810 tous les régiments de Milicias Provinciales ont été assimilés (ou versés dans la ligne).

Reconstituées en avril 1815 (p 244), il ne semble y avoir eu d'effectif que la reconstitution des Granaderos et Cazaderos réunis en 8 "divisions" de 3 bataillons de 8 compagnies (identiques en composition à celles de la ligne) (p 452) qui doivent rester chacune dans son district... (p 247).

1° Division : Castilla la Vieja (Salamanca), MdC Butron.

2° Div. : Castilla la Nueva y Extremadura (Toledo), Brigadier Balanzat.

3° Division : Andalucia (Cordoba), Brigadier de Mendoza.

4° Division : Galicia y Asturias, MdC Poutoux y Moxica.

Etant tirées de 42 régiments de Milicias Provinciales, et les 2°, 3° et 4° Divisions ne disposant que de 10 régiments au lieu de 12 il conviendra de "tirer" des Fusileros ce qui manquera de Granaderos et Cazadores.

Un appel du Roi est fait en mai (p 405) pour que les provinces pourvoient à l'habillement de ces "divisions" d'élite (ce qui donc alors n'est pas encore fait)... tandis que les Fusiliers rentreront à la maison, sauf ceux tirés pour l'élite.

Il est curieux de noter la précision suivante : "... y han de tener, tanto los Granaderos como los Cazadores, un mismo uniforme, sin diferencia alguna." Soit : "...les Grenadiers comme les Chasseurs doivent avoir un même uniforme sans différence aucune" (il en résulte des Cazadores habillés en Granaderos !).

Comme j'ai trouvé la trace formelle de l'existence de ces Cazadores, toujours associés aux Granaderos, en 1793, et quelquefois dans l'intervalle, il semble bien qu'ils aient toujours existé et que l'appellation de Granaderos Provinciales soit un raccourci qui les comprenne comme allant de soi.

La précision uniformologique du tatillon souverain s'explique peut-être par le fait, courant dans toutes les armées, d'une dérive non réglementaire ayant visé à distinguer lesdits Cazadores de leurs camarades Granaderos ?

J'ai trouvé au cours de mes recherches la description théorique complète des uniformes et de fait n'ai trouvé comme différence qu'un détail sur la giberne. Quatre grenades pour les grenadiers, quatre lions rampants pour les chasseurs.

L'ambiguïté demeure pour le couvre-chef. Tous ont un bicorné, c'est sûr. Et si les grenadiers (et peut-être les chasseurs ?) ont en plus un bonnet à poils, il est accompagné d'un étui dont il semble qu'il ne doive sortir que pour les parades.

LA CAVALERIE

(pp 631-638, avec description des uniformes)

Corps conservés (30)

- 1°. Rey de linea, 1° de Coraceros
- 2°. Reina, 2° de Coraceros
- 3°. Principe
- 4°. Infante
- 5°. Borbon
- 6°. Farnesio
- 7°. Alcantara
- 8°. España
- 9°. Algarbe
10. Calatrava
11. Santiago
12. Montesa
13. Costa de Granada (ci-devant Cazadores de Olivenza)
14. Voluntarios de España (ci-devant Cazadores du même nom)
15. Coraceros españoles (levés en Catalogne)
16. Lanceros de Castilla (ci-devant Husares de Burgos)
17. Lanceros de Extremadura (ci-devant Legion Extremeña)
- 1°. Dragones del Rey
- 2°. Dragones de la Reina
- 3°. Dragones de Almansa
- 4°. Dragones de Pavia
- 5°. Dragones de Villaviciosa



Cavalier des Coraceros espagnoles (par Dalmau).

Créé en 1810 en Catalogne par le comte de La Bisbal. Les équipements français de ce nouveau régiment provenaient surtout de la destruction à Mollet del Vallés, le 22 juillet 1810, de l'escadron du 3e régiment provisoire de cuirassiers français. D'autres cuirasses avaient été récupérées sur l'ennemi à Tarragona en 1809.

Le régiment fut organisé à 360 cavaliers en deux escadrons de trois compagnies. Les hommes provenaient des Husares de Granada (du plus léger au plus lourd !) et leur colonel était don Juan Malat. Leurs tuniques rouges étaient britanniques. Ils finirent la guerre forts de 210 hommes et 183 chevaux, et furent gardés en 1815.

- 1°. Cazadores de Sagunto (ci-devant Dragones du même nom)
- 2°. Cazadores de Numancia (ci-devant Dragones du même nom)
- 3°. Cazadores de Lusitania (ci-devant Dragones du même nom)
- 4°. Cazadores de Madrid
- 1°. Husares de Bailen (ci-devant Husares de Extremadura)
- 2°. Husares Españoles
- 3°. Husares de Guadalajara (ci-devant Cazadores du même nom)
- 4°. Husares de Iberia

Corps dissous et versés dans d'autres (au moins 5)

Dragones de Soria, ou Cazadores de Soria, versé aux Cazadores de Numancia.

Cazadores de Valencia (versé aux 3° Dragones de Almansa, 2° Cazadores de Numancia, 3° Cazadores de Lusitania).

Husares de Granada (versé aux 3° Dragones de Almansa, 2° Cazadores de Numancia, 3° Cazadores de Lusitania).

Husares de Navarra (versé aux 1° Rey, 12° Montesa, 14° Voluntarios de España, 4° Husares de Iberia, et avec 80 chevaux pour l'Armée de Catalogne).

Cazadores de Sevilla (sous la dénomination de Cazadores del Rey, au dépôt de Ultramar (outremer).

Corps existants en 1814 et qui ne sont plus mentionnés en 1815 (au moins 9)

Lanceros de Andalucia

Cazadores españoles

Cazadores de Navarra

Cazadores Numantinos

Cazadores (de la Maestranza) de Valencia

Husares de Cantabria

Husares de Fernando VII

Husares de Granada

Husares de la Rioja



*Lanciers de la Legion Extremeña en 1812 (par Dalmau),
qui deviendront en 1815 les "Lanceros de Extremadura n° 17".*

Créée en 1810 à ses frais par l'Écossais John Dowie, admirateur de l'Espagne et de Carlos V (Charles Quint), le "Cuerpo Volante de Leales de Pizarro", vêtu comme les cavaliers du célèbre conquistador, entra à Cadix en 1811...

Mais la vie en campagne imposa une tenue plus adaptée. Le mécène revit sa copie et créa la "Leal Legion Extremeña", composée des trois armes, dont celle de cavalerie, représentée ci-dessus, fut l'un des rares régiments dotés de la lance.

Sorte de héros à la Don Quijote Dowie paya aussi plusieurs fois de sa personne de manière quasi suicidaire, notamment en chargeant seul les Français sur le Pont de Triana à Sevilla en août 1812. Pris blessé et défiguré il survécut et fut échangé.

Conservée en 1815 l'unité changera toutefois de nom, devenant les "Lanceros de Extremadura n° 17". Un seul autre régiment de lanciers figure dans l'organisation de 1815, celui des "Lanceros de Castilla n° 16", issu des ex "Husares de Burgos".

Divers cavalerie

p 529. Il est discuté des "Granaderos de los regimientos de Dragones", soit de compagnies d'élite "à la française" créées (ou confirmées ?) dans ces nouveaux régiments. Ces compagnies d'élite de dragons existaient en 1793 en Roussillon.

p 11 des annexes aux quatre tomes, dans le règlement pour la cavalerie du 1er juin 1815 : Curieuse répartition entre linea (Linea, Coraceros, Lanceros) et ligera (Dragones, Cazadores, Husares), qui (sauf pour les Coraceros du fait de leur cuirasse... pour l'instant de papier pour les deux premiers régiments) reste très sémantique car tous les chevaux sont du type "medium".



Longa et ses Husares de Iberia pendant la bataille de Vitoria en 1813 (Dalmau). Cette illustration montre qu'en matière de hussards espagnols il y avait vraiment de quoi les confondre avec leurs homologues français.

La théorie donne 22023 hommes et 20074 chevaux. 19680 soldats montés, plus 2343 hommes et 394 chevaux répartis entre Trompetas, Picadores, Mariscales, Forjadores et soldats démontés (7 par compagnie).

Chaque régiment de Linea aura 4 escadrons de 2 compagnies, et en outre chaque régiment aura une compagnie de flanqueurs de même force.

Chaque compagnie aura 4 officiers (1 Capitaine, 1 Lieutenant, 2 Aspirants), et 81 Sous-officiers et soldats dont 7 démontés. La compagnie aligne donc 85 hommes dont 7 démontés, l'escadron 170 hommes dont 14 démontés et le régiment 680 hommes dont 28 démontés, plus 25 d'état-major (1 Coronel, 1 Teniente-Coronel, 2 Commandantes, 4 Ayudantes, 4 Portaestandartes (donc 1 par escadron), 1 Capellan (Curé), 1 Cirujano, 1 Mariscal mayor, 1 second Mariscal, 1 Trompette Maître, 1 premier Trompette, 1 Sellier, 1 Armurier, 4 Forgerons (dont 9 démontés).

Chaque régiment de Ligera a (on se demande bien pourquoi) un sergent et 8 soldats de plus, alignant donc 94 hommes dont 7 démontés, l'escadron 188 hommes dont 14 démontés et le régiment 752 hommes dont 28 démontés, sans compter un état-major de 25 hommes identique à la Linea.

Autre détail curieux, la paye de la cavalerie légère est plus élevée que celle de la Linea. Par exemple un colonel de légère touche 3000 Reales quand un colonel de Linea n'en touche que 2700.

Le Roi avait ordonné le 1er juin 1815 de compléter les unités de cavalerie destinées à intervenir en France, qui se trouvaient toutes fort loin de répondre aux prescriptions du règlement, précision étant ici donnée que la cavalerie espagnole était sortie ruinée des sept ans de lutte, et manquait cruellement de chevaux, plusieurs régiments n'en ayant pas même un seul.

Les régiments n'ayant pas 200 chevaux devaient les laisser aux autres et partir en remonte.

Les régiments en ayant 300 ou plus devaient former avec deux ou trois escadrons. On n'espérait pas aligner plus de 400 hommes par unité et donc au mieux trois escadrons sur les 4 théoriques.

La composition des cavaleries des deux armées n'est donnée nulle part. Si l'on affecte à chacune, parmi celles qu'elles avaient en 1814, les unités conservées par le nouveau règlement, l'Armée de la Droite ou de Catalogne n'en aurait que deux, maximum 600 cavaliers des 15° Coraceros espanoles (1) et 2° Cazadores (ci-devants Dragones) de Numancia (3) en 4 escadrons de 150 hommes.

... tandis que l'Armée de Navarra et Guipuzcoa ou de la Gauche en aurait sept, disons 2400 cavaliers, probablement issus des corps suivants :

4° Infante (2), 9° Algarve (2), 16° Lanceros de Castilla (ci-devant Husares de Burgos) (3), 5° Dragones de Villaviciosa (2), 3° Cazadores (ci-devant Dragones) de Lusitania (2), 1° Husares Bailen (ci-devant d'Extremadura) (2), 4° Husares de Iberia (3) en 16 escadrons de 150 hommes.

J'ai précisé la provenance des "nouveaux" régiments (voir aussi les détachements reçus des unités dissoutes) car il est probable qu'ils portaient encore la tenue des "anciens".

L'ARTILLERIE

Le règlement prévoit des brigades de 4 bataillons au plus, dont si possible un de légère, et des divisions de deux brigades au plus, et d'une batterie divisionnaire de 6 pièces (4 canons de 8 £ et 2 obusiers). Chaque armée doit aussi disposer d'un Parc de réserve qui doit logiquement réunir 1/4 à 1/3 des pièces disponibles. Il est aussi logique de considérer la présence d'une batterie à cheval, au moins à l'armée de la Gauche qui dispose de cavalerie.

p 212 (06/04/1815). Des éléments concernant le Train d'Artillerie permettent de constater qu'il y a 5 bataillons du Train sur le pied de paix (1 par département d'artillerie), avec 10 mules par bataillon (30 sur le pied de guerre, mais en paix le tiers de ces mules est à verser à l'escadron d'artillerie à cheval du même département). En paix chaque escadron sert 12 pièces au lieu de 18. La réduction d'effectifs relative détermine 80 hommes pour 6 pièces.

J'ai lu dans la réorganisation des états-majors (p 273+) que les divisions d'infanterie seraient dotées d'artillerie de 8 livres.



Types d'artilleurs espagnols à la fin de la Guerra de la Independencia. Les plus courants sont les 2e et 3e en partant de la gauche, soit un "look" très proche de celui de leurs adversaires de l'armée française.

Décret de Ferdinand VII, du 30 août 1815

portant mention des corps de ligne et de légère destinés aux armées de la Droite, du Centre, de la Gauche et de Réserve ; avec l'information de ceux qui doivent rester dans les provinces, et doivent être organisés dans les districts signalés selon mention de la circulaire antérieure (le règlement du 2 mars et l'ordre Royal du 12 mai derniers : corps destinés à demeurer dans la Péninsule : p 147).

EGERCITO DE LA DERECHA
(ARMÉE DE LA DROITE ou de Catalogne)

Les corps ci-dessous doivent être organisés dans la principauté de Catalogne par le sous-inspecteur général le Mariscal de Campo Don Antonio Maria de Rojas, sous la direction du Général en chef de l'armée, le Capitan General Don Francisco Javier CASTAÑOS.

Régiments de ligne (9)

- 2°. Fernando VII
- 5°. Infante Don Carlos
- 11. Soria
- 12. Cordoba
- 13. Guadalajara
- 30. Ultonia
- 32. America
- 43. Bailen
- 46. Lorena

Bataillons légers (4)

- 1°. 1° de Aragon
- 4°. Voluntarios de Tarragona
- 8°. Hostalrich
- . Canarias

Remarquons au passage que le bataillon Canarias, ici stipulé comme bataillon léger, figure plus haut à la fin de la liste des unités de ligne, et non parmi les 12 bataillons légers que sa présence porterait à 13 !

EGERCITO DEL CENTRO
(ARMÉE DU CENTRE ou d'Aragon)

Les corps de cette armée doivent être organisés dans le royaume d'Aragon par le Sous-inspecteur général le Teniente General Don Joaquin Maria Velarde, sous la direction du Général en chef du même le Capitan General Don Josef de PALAFOX y MELCI.

Régiments de ligne (5)

- 4°. Principe
- 17. Zaragoza
- 22. Murcia
- 31. Aragon
- 44. Voluntarios de Madrid



Fusilier du régimiento de Leon dont l'historique précise qu'il foula en tant que tel le sol français en 1815 (donc en août-septembre) avant d'être dissous en vertu du règlement du 2 mars 1815, afin de former le 1er bataillon du nouveau régiment Infante don Antonio n° 6... qui n'existait donc pas en tant que tel en août. CQFD !

EGERCITO DE LA IZQUIERDA
(ARMÉE DE LA GAUCHE ou de Navarra et Guipuzcoa)

Ces corps doivent être organisés dans le royaume de Navarre et la province de Guipuzcoa par le Sous-inspecteur général le Mariscal de Campo Don Estanislao Sanchez Salvador, sous la direction du Général en chef le Teniente General Conde del ABISBAL (LA BISBAL, soit Enrique O'Donnel).

Régiments de ligne (7)

- 6°. Infante Don Antonio
- 19. Toledo
- 26. Asturias
- 29. Hibernia
- 33. Princesa
- 40. San Marcial
- 45. Imperial Alejandro (ce régiment était constitué à partir des prisonniers d'origine espagnole faits par les Russes de 1812 à 1814, et provenant essentiellement du ci-devant régiment Joseph Napoléon.

Bataillons légers (3)

- 6°. 1° de Barcelona
- 9°. Cazadores de Barbastro
- 12. Voluntarios de Navarra

EGERCITO DE RESERVA
(ARMÉE DE RÉSERVE)

Ces corps doivent être organisés en Andalousie, royaume de Grenade et Valence par le Sous-inspecteur général le Brigadier Don Wenceslao Prieto, sous la direction du Général en chef Don Francisco BALLESTEROS, Secrétaire d'Etat et du Bureau universel de la Guerre.

Régiments de ligne (3)

- 1°. Rey
- 3°. Reina
- 10. Zamora

Bataillons légers (4)

- 2°. 1° de Cataluña
- 5°. Gerona
- 7°. 2° de Aragon
- 10. Voluntarios de Valencia



Bataille de San Marcial, le 30 août 1813 (détail par Dalmau)

San Marcial, dernière bataille livrée sur le sol espagnol en 1813, revêt une importance toute particulière pour les Ibères car c'est l'une des quatre batailles rangées qu'ils ont remportées seuls contre les Français au cours de toute la guerre d'Espagne, et celle-ci précédait la revanche, leur entrée sur le territoire français !

Les trois autres victoires étaient Bailen en 1808, Alcañiz et Tamamès en 1809.

J'ai sélectionné cette vue du combat qui montre bien l'extraordinaire variété des tenues portées au sein d'une même unité de la meilleure armée espagnole, ce qui, à vingt ans d'écart, n'est pas sans rappeler nos "Soldats de l'An II" (1793-94).

Notez au passage le drapeau de bataillon à croix de Bourgogne alors qu'à cette époque l'unité devrait arborer le modèle régimentaire présenté en bas de la page 29, ce qui illustre une fois de plus le décalage existant entre théorie et pratique !

REGIMIENTOS DESTINADOS EN LO INTERIOR DE LA PENINSULA

(Régiments destinés à l'intérieur de la Péninsule)

Régiments de ligne (4)

- 15. Granada
- 23. Leon (donc recréé à partir de rien, cf légende bas de p 25)
- 28. Navarra
- 37. Ordenes Militares

Ces corps doivent être organisés dans le royaume de Galice et la principauté des Asturies par le Sous-inspecteur général le Mariscal de Campo Don Pedro Davalos, sous la direction de l'Inspecteur général de l'Infanterie.

Régiments de ligne (4)

- 14. Sevilla
- 20. Mallorca
- 34. Extremadura
- 39. Vitoria

Ces corps doivent être organisés dans la province d'Extremadure par le Sous-inspecteur le Mariscal de Campo Don Francisco Merino, sous la direction de l'Inspecteur general de l'Infanterie.

Régiments de ligne (5)

- 7°. Galicia
- 9°. Africa
- 16. Valencia
- 18. España
- 36. Jaen

Bataillons légers (2)

- 3°. 2° de Cataluña
- 11. Albuhera

Ces corps doivent être organisés dans les royaumes de Sevilla, Cordoba, Jaen et Granada par le Sous-inspecteur général le Mariscal de Campo Don Manuel Maria Pusterla, sous la direction de l'Inspecteur général de l'Infanterie.



Exemple de drapeau de bataillon jusqu'en 1812



Drapeau de régiment (à bataillon unique) de 1813 à 1815

Régiments de ligne (2)

24. Irlanda

27. Ceuta

Ces deux corps doivent être organisés dans la place de Ceuta par son Gouverneur et Commandant général, sous la direction de l'Inspecteur général de l'Infanterie.

Régiment de ligne (1)

47. Napoles

Il doit être organisé dans les îles de Mallorca et Menorca par le Mariscal de Campo Don Miguel de los Rios, sous la direction de l'Inspecteur général de l'infanterie.

Régiments de ligne (3)

8°. Corona

35. Malaga

42. Valencey

Ces trois corps, qui composent la garnison de Madrid, doivent être organisés en Castilla la Nueva par l'Inspecteur général de l'Infanterie.

Extrait du "Précis chronologique du règne de Louis XVIII"

"Le 26 août S.A.R. Mgr. le duc d'Angoulême quitte subitement Bordeaux pour aller à Perpignan. Une armée espagnole, commandée par le général Castaños, avoit dépassé les frontières du Roussillon, et étoit entrée sur le territoire français dans le département des Pyrénées orientales. Le 27, S.A.R. eut une conférence avec ce général ; celui-ci vouloit attendre des ordres de Madrid ; mais S.A.R. insista ; et le 28, le général donna des ordres pour que ses troupes repassassent la frontière le 29." Donc une "promenade militaire" dans la pleine acception du terme !

"Le 27 août. Un autre corps d'armée espagnole, aux ordres du comte de Lavisbal (La Bisbal), passe la Bidassoa et entre en France : il y est resté jusqu'au 6 septembre, époque de son retour en Espagne, lorsqu'il a su la convention passée entre S.A.R. et le général Castaños."

Il n'est pas précisé le contenu de la convention, mais j'ai lu ailleurs que les troupes espagnoles s'étaient retirées une fois dûment et abondamment pourvues par les Français de tous les équipements qui leurs faisaient défaut (soit à peu près tout). Ce qui prouve une fois de plus que la défense de la France n'était pas si dépourvue de moyens qu'on l'a souvent dit.

ESSAI DE CHIFFRAGE DES DEUX ARMÉES ACTIVES (effectif total communément admis : 43000 hommes)

Si donc on hasarde 3000 cavaliers et, disons 1500 artilleurs et services, il resterait 38500 fantassins, soit environ 700 hommes par bataillon, ce qui se situe entre les effectifs théoriques du règlement provisoire de décembre 1814 (620 h*) et l'effectif pratique de celui de mars 1815 (évalué à 860 h au lieu de 1120, compte tenu d'une attrition similaire à celle constatée en janvier 1814 (23%).

Ejército de la Derecha (Castaños): 23050 hommes avec 30 pièces.

(21700 INF/31 Bons + 600 CAV/4 Escs + 750 ART et Sces/30 Pces).

4 brigades à 3 bataillons de ligne et 1 de légère = 16 bataillons.

Restent 15 bataillons de ligne formant 4 autres brigades.

Les 8 brigades forment 4 divisions, la plus faible encadre la cavalerie.

Chaque division compte 1 bataillon léger et 1 batterie de 6 pièces.

1 batterie de réserve de 6 pièces (de 12 livres ?) complète le tout.

Ejército de la Izquierda (La Bisbal): 19950 hommes avec 30 pièces.

(16800 INF/24 Bons + 2400 CAV/16 Escs + 750 ART et Sces/30 Pces).

3 brigades à 3 bataillons de ligne et 1 de légère = 12 bataillons.

Restent 12 bataillons de ligne formant 3 autres brigades.

Les 6 brigades forment 3 divisions, chacune ayant 6 pièces.

La cavalerie forme deux brigades, donc une division avec 6 pièces (de 4 livres ?).

Une batterie de réserve de 6 pièces (de 12 livres ?) complète le tout.

Il est pour finir intéressant de souligner la stupidité constatée chez les Bourbons des deux côtés des Pyrénées à leur retour au pouvoir. L'un comme l'autre ont voulu faire table rase de la période où ils furent écartés. En Espagne, il s'agissait de rétablir les usages de 1808... et donc en décembre 1814 on supprima de tous les régiments de ligne les compagnies de chasseurs que l'expérience de la guerre leur avait fait adjoindre... avant de s'apercevoir qu'ils étaient devenus non seulement utiles, mais absolument nécessaires, et de les rétablir en mars 1815.

Fort heureusement, il est probable que la première mesure n'eut pas le temps d'être appliquée avant l'instauration de la seconde.

"Ne jamais exécuter un ordre avant d'avoir reçu le contre-ordre, afin d'éviter le désordre", disait-on dans l'armée de ma jeunesse ! Il est amusant de constater encore et encore le côté international et pluri-séculaire de cette petite sentence !



*Cazador del Regimiento de Linea ASTURIAS n° 26 en 1816 (par Nathalie Diaz).
Cet uniforme est théoriquement celui de l'infanterie espagnole en 1815, qui très
probablement se trouvait encore vêtue des tenues disparates portées en 1814.*

